



# L'APAJH = ACTION !

Créée dans les années 70, l'APAJH44 (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique) est née du mouvement laïc, enseignants, de syndicalistes et de parents pour accompagner des enfants handicapés et leur permettre d'intégrer l'école de la République comme tous les enfants de leur âge. Rencontre avec *Rémi Turpin*, président engagé depuis 12 ans et père concerné.

**Q**uelle est la mission actuelle de l'APAJH44 ?  
Nous gérons 19 établissements ou services sur le département, principalement sur la métropole nantaise ou la presqu'île nazairienne. Nous avons aussi à Saint-Nazaire un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) qui accueille des enfants de 0 à 6 ans présentant des troubles ou des déficits. Il est adossé à un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) qui assure des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20

ans. Deux structures spécialisées pour adultes et enfants polyhandicapés viennent compléter nos équipements, nous intervenons également dans les domaines de la déficience intellectuelle et du handicap physique (moteur, auditif, visuel). Nous ne sommes pas que des gestionnaires, mais aussi une association militante. Nous défendons ainsi les droits des personnes en situation de handicap et tentons de faire évoluer ceux-ci en étant présents dans différentes instances sur le département. Nous apportons aussi conseils, soutiens et expertises aux familles ; cela va de la connaissance de ses droits à la réflexion sur son projet de vie.

### Quels sont vos modes de financement ?

Notre budget annuel s'élève à environ 20 millions d'euros. 95% proviennent de la Sécurité Sociale, les 5% restant sont issus du Département pour l'accompagnement à domicile de personnes polyhandicapées. Mais il faut faire de mieux en mieux avec de moins en moins de financements... L'APAJH44, c'est tout de même 800 personnes accueillies et 350 salariés !

### Comment devient-on aussi impliqué dans une association comme celle-ci ?

J'ai toujours été engagé dans l'associatif et, à la naissance de mon fils, j'ai compris qu'avoir un enfant handicapé serait difficile. Je ne suis pas du genre qui ronchonne dans son coin alors j'ai décidé d'être actif...

### Quels seraient les axes d'amélioration de votre point de vue ?

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 prévoit l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Chaque personne doit pouvoir participer à la vie sociale en tant que citoyen. Cette loi a eu un effet bénéfique et beaucoup de progrès ont été faits. Toutefois, il reste par exemple à gagner en accessibilité universelle pour chaque handicap. L'accès à l'emploi reste problématique. Dans un contexte tendu pour tous, il demeure proportionnellement 2 à 3 fois plus de chômeurs que chez les valides.

Nous nous interrogeons également sur le développement de compétences et de reconversion pour certains. Si beaucoup de jeunes peuvent désormais poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme, ils n'ont pas forcément la même chance de trouver un travail. J'interroge alors la démarche RSE\* des entreprises. De même, est-ce que les élèves en situation de handicap accèdent vraiment au savoir dans les meilleures conditions d'apprentissage ? Cette question interroge d'ailleurs tous les enfants rencontrant des difficultés à l'école, pas seulement les handicapés.

En termes de santé, l'ensemble des centres médicaux devrait être accessibles, non seulement aux personnes handicapées mais également aux enfants en poussette et aux personnes âgées qui ont du mal à se déplacer...

La vie affective et sexuelle reste également un problème pour beaucoup, la société ayant souvent l'impression qu'un adulte handicapé n'est pas sexué. Adolescent, la relation à l'autre peut être encore plus compliquée. Cette étape psychique doit être accompagnée pour pouvoir grandir sans l'obstacle d'un corps ou d'un intellect différent. Il y a aussi ceux qui sont dans l'incapacité de se procurer du plaisir... En France, l'accompagnement sexuel est illicite ; nous serions considérés comme des proxénètes si nous les aidions, mais l'on ne doit pas ignorer ces questions.

### Et les enjeux de demain ?

Il faut trouver des solutions adaptées face au vieillissement des personnes handicapées. Nous sommes en période d'expérimentation qui demande de l'imagination. Notre grand projet, c'est que plus aucune personne handicapée ne reste sur la touche et pour cela, nous allons devoir trouver des partenariats avec d'autres acteurs qui ne sont pas dans le médico-social. Je reste optimiste pour deux raisons : la société a la volonté de mieux accueillir ces personnes et je suis certain de la compétence des acteurs de terrain pour trouver des solutions et accompagner le plus grand nombre.

\* Responsabilité Sociétale des Entreprises.

→ APAJH44.ORG  
RETROUVEZ TOUTES LES ADRESSES UTILES  
→ BIGRE-MAGAZINE.FR

PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE MARION

château de  
**RANROUËT**  
HERBIGNAC

SPECIAL FAMILLE  
A 20km  
de la Baule

**A l'aventure !**  
Visites animées :  
« Les Petits Chevaliers » les 5, 12 et 19 avril  
« A la recherche du Trésor » les 6, 13 et 20 avril  
Spectacle jeune public les 7, 14, 17 avril

Château de Ranrouët - Herbignac  
Réservation : 02 40 88 96 17 - www.chateauderanrouet.fr

FESTIVAL DE MARIONNETTES

ESPACE CULTUREL CAPELLIA

OBJETS MANIPULÉS

LA CHAPELLE SUR-ERDRE

27 AVRIL  
→  
01 MAI  
16

**SAPERLI**  
PUPPET

MAI FESTIVAL SAPERLI PUPPET.COM

LE CHAPELLE SUR-ERDRE